

COMPTE RENDU RÉUNION COMMISSION ARBITRAGE CRO

4 février 2024 à Lézignan Corbières (11)

Présents : président de la C°, Jean-Jacques VIDAL,

Membres : Daniel MASSAT (CD09) ; Daniel RIVES (CD11) ; Francis MOLINIER (CD12) ; Maxime GABRIEL (CD30) ; Bernard PEIRONNE (CD31) ; Arnaud VACARRO (CD32) ; Jean-Paul ATTARD (CD34) ; Ghislain ROUMIGA (CD46) ; Guy MALAVAL (CD48) ; Serge MARTINEZ (CD65) ; Philippe GARRIC (CD81) ; Jean-Claude BALY (CD82)

Nombre d'arbitres par Comités :

Pour presque tous les départements, le manque d'effectif induit des carences d'arbitres sur certaines compétitions (coupe de France, divers championnats départementaux de clubs, concours en 4 parties...),

CD 09	30 + 5 candidats niveau départemental,
CD 11	5 arbitres + 1 candidat niveau départemental, manque d'effectif, il est fait appel aux arbitres des départements limitrophes pour arbitrer les finales départementales par exemple
CD 12	27 + 3 candidats niveau départemental qui se sont désistés donc la formation a été finalement annulée. Environ 12 officient régulièrement.
CD 30	16 + 0 candidats niveau départemental. Les arbitres essaient de pourvoir à toutes les désignations
CD 31	63 + 9 candidats niveau départemental, 6 retenus. 30 officient pleinement
CD 32	70 + 5 candidats niveau départemental. 30 officient régulièrement
CD 34	28 + 4 candidats niveau départemental : 2 retenus. 27 officient +ou -
CD 46	64+ 5 candidats niveau départemental. 35/40 officient réellement
CD 48	5+ 1 candidat niveau départemental : 4 officient. 2 suivent les formations dans l'Aveyron
CD 65	23 + 2 candidats niveau départemental. 13 officient régulièrement, 5 de temps en temps et 5 n'arbitrent plus
CD 66	17 + 7 candidats niveau départemental. 10 officient régulièrement
CD 81	20 + 1 candidat niveau départemental, 14 en fonction (une commission d'éthique a été mise en place)
CD 82	30 + 0 candidat, 17 en fonction

Problème d'organisation dans les CD :

Chaque représentant expose le fonctionnement de l'arbitrage dans son département,

Les fiches de frais, les types de désignation, les modalités de paiement sont différentes dans les 13 départements,

Chacun rencontre des problèmes de recrutement ; le manque d'engagement des arbitres est source d'inquiétude pour tous les départements.

Formation des arbitres :

Concernant les demandes de formation d'arbitre départemental, il faut faire la demande de formation et d'habilitation avant le 1^{er} septembre pour la formation initiale arbitrage. Cette année il y a eu quelques « loupés », l'année prochaine aucune dérogation ne sera possible.

Il est rappelé que la formation Tronc Commun est la première étape pour les candidats à l'examen départemental arbitrage.

Point sur les inscriptions de formation arbitre : il sera plus simple que les réceptions de documents et le paiement soient fait au département, qui se chargera de faire une synthèse des inscriptions et des paiements pour le CRO. Il serait souhaitable que cette modification soit accordée et apparaissent sur les documents FFPJP.

La formation des arbitres sur le terrain pose question : il n'existe pas de support ou de protocole fédéral pour leur enseigner la pratique. Le positionnement des arbitres, la gestion des conflits joueurs/spectateurs... le comportement à avoir est délicat à transmettre pour aider nos arbitres à mieux pratiquer.

Nous avons eu une formation de formateur en 2022, mais nous n'avons pas abordé les spécificités arbitre : existe-t-il un protocole agréé FFPJP pour les arbitres ? y a-t-il des dispositions particulières ? il nous manque un programme national pour la pratique.

Il faudrait que la FFPJP précise quel statut a-t-on en tant que responsable départemental arbitrage ?

Les départements regrettent un manque de communication entre eux et la CNA. Le Facebook des arbitres existe certes, mais il est restreint car tous les arbitres n'utilisent pas ce réseau social.

Candidats Départementaux :

La formation théorique et le QCM sont bien conçus et utilisables facilement, concernant la pratique ce n'est pas encore mis en place.

Nous remarquons un manque d'envie de la part des candidats, ils ne sont pas assez préparés, ils ne connaissent pas suffisamment le règlement, ils restent sur leurs habitudes de joueur et ne se préparent pas assez.

Les candidats sont très fragiles sur la pratique.

Point Formation :

Problème de durée des formations théoriques « Tronc Commun », 1 journée qui se termine par un petit QCM, « Arbitre Départemental », 2 jours, c'est un peu long à meubler quand on ne parle que de théorie.

L'organisation reste à la charge du formateur. Il faut néanmoins faire attention à respecter le protocole prévu et les durées de formation.

Compte rendu Jeunes Arbitres :

La Région Occitanie a fait le test en 2023, les 9 & 10 septembre à Thuir 2023 avec 13 candidats. Le résultat est très positif. Nous allons le proposer au niveau National.

Nous renouvèlerons donc l'expérience les 15 & 16 juin 2024 à Albi lors du Championnat Doublette jeunes :

- Le matin : formation tronc Commun + Pratique & Théorique
- L'après-midi : mise en situation sur le terrain

Les départements devront faire une formation avant d'envoyer les jeunes, les inscriptions seront à transmettre au CRO avant le 15 mai, les inscriptions concernent les jeunes à minima junior + 16 ans révolus.

Il faudra suivre ces jeunes, les accompagner avec des arbitres confirmés (proposer des tuteurs éventuellement).

Désignation des Arbitres référents

Championnats Régionaux

17 mai	Bernard CAUHAPE	CD 09	} MARVEJOLS (48)
18 mai	Ghislain ROUMIGA	CD 46	
19 mai SF	Ghislain ROUMIGA	CD 46	
19 mai SM	Cherif BERCHOUCHE	CD 30	
20 mai	Cherif BERCHOUCHE	CD 30	
25 mai	Denis CAZEAU	CD11	} REVEL (31)
25 mai TJ	Christophe DELHERM	CD 81	
26 mai TJ	Christophe DELHERM	CD 81	
01&2 juin SM	Michel HUGUET	CD 48	} ARMISSAN (11)
01& 02 juin SF	Marie-Josée ANO	CD 34	
08&9 juin TJP	Daniel MASSAT	CD 09	SAINT-ESTEVE (66)
15&16 Juin	Jean-Claude BALY	CD 82	LACAUNE (81)
15&16 Juin TDP	Daniel RIVES	CD 11	} ALBI (81)
15&16 DJ	Jean-Jacques VIDAL	CD 66	

Finales CRC

21 & 22 septembre (JP) Samatan (32)	en attente	
05 octobre (Jeunes) Nîmes (30)	Michel HUGUET	CD 48+ 3 Dép
2 & 3 octobre (Vétéran) Gruissan (11)	JP ATTARD	CD 34
7 & 8 décembre (Féminin) Nîmes :	Roger DALUZ	CD 66+ 1 Dép
7 & 8 décembre (Masculin) Labryère	Jean-Jacques PUJOLS	CD 31+ 1 Dép

Désignation des Arbitres sur les concours régionaux

Voir tableau en PJ,

Ces désignations sont des propositions dans l'attente de la validation du Comité Directeur du Comité Régional Occitanie.

Fin de réunion 16 heures,

Jean-Jacques VIDAL,
Président de la C° d'Arbitrage du CRO